



**UNIVERSITE D'ABOMEY CALAVI
(UAC)**

=*=**



**FACULTE DES LETTRES ARTS ET SCIENCES HUMAINES
(FLASH)**

=*=**

ECOLE DOCTORALE PLURIDISCIPLINAIRE

« Espaces, Cultures et Développement »

(EDP)

=*=**

MEMOIRE DE DEA

Pour l'obtention du Diplôme des Etudes Approfondies

Filière : LINGUISTIQUE

Option : Description Linguistique

THEME

***La dérivation en ncà, un parler de la
commune de Bantè***

Présenté par :

Judicaël Ayéchoro AFFO

Sous la direction de :

Toussaint Y. TCHITCHI

Professeur titulaire des Universités (CAMES)

Juillet 2016

*La dérivation en ncà, un parler de la
commune de Bantè*

SOMMAIRE

DEDICACE.....	3
REMERCIEMENTS	4
INTRODUCTION.....	5
CHAPITRE 1 : GENERALITES.....	7
1. Généralités.....	7
1.1.Contexte du sujet.....	7
1.2.Situation géographique et historique.....	7
1.3.Objectifs du mémoire	10
1.4.Problématique et méthodologie.....	10
1.5.Revue de littérature	13
CHAPITRE 2 : RAPPEL PHONOLOGIQUE.....	18
2- Rappel phonologique	18
2.1.Le système vocalique de èdè ncà	18
2.2.Le système consonantique de èdè ncà.....	19
2.3.Le système tonal de èdè ncà.....	21
2.4. La syllabe et la nasale syllabique en èdè ncà	22
CHAPITRE 3 : LEXICOLOGIE DES BASES	29
3.1- Bases verbales.....	29
3.2- Morphologie Générale du constituant verbal.....	30
3.3- Prédicatifs	31
3.4- Prédicatifs verbaux.....	31
3.5- prédicatif nexus.....	35
3.6- Particules dicto-inodales	36
3.7- Topicalisation - focalisation.....	37
CHAPITRE 4 : LA DERIVATION.....	42
4- La dérivation	42
4-1- Qu'est-ce que la dérivation ?.....	42
4.2. Procèdes de dérivation	42
4.3. La réduplication.....	49
CONCLUSION	57
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	58
TABLE DES MATIERES	61

DEDICACE

A ma feuè mère ALAFAÏ Abran. Qu'elle accepte ceci en signe d'un douloureux souvenir.

REMERCIEMENTS

En cette occasion, qu'il me soit d'abord permis d'exprimer ma profonde gratitude à tous les professeurs du département des sciences du langage et de la communication qui ont contribué à ma formation universitaire.

Je remercie tout particulièrement Professeur TCHITCHI Toussaint Yaovi, mon maître de mémoire, pour avoir accepté de diriger cette étude malgré les multiples occupations inhérentes à sa profession ; qu'il trouve ici l'expression de ma profonde gratitude.

Je ne manquerai pas de témoigner aussi ma gratitude à madame AFFO Reine Awaou née TCHALLA pour les soutiens matériels et moraux.

INTRODUCTION

La langue est un système de signes vocaux propre à une communauté d'individus qui l'utilise pour s'exprimer et communiquer entre eux. SAUSSURE (1981: 33) la définit comme « *un système de signes exprimant des idées, et par là, comparable à l'écriture, à l'alphabet des sourds-muets, aux rites symboliques, aux formes de politesse, aux signaux militaires, etc. Elle est seulement le plus important de ces systèmes* ». L'analyse linguistique a pour objectif de délimiter les éléments constitutifs de la langue. En d'autres termes, décrire une langue c'est identifier et classer les régularités observables au sein du discours. Ces régularités sont propres aux unités significatives, éléments se succédant linéairement selon les schèmes structuraux.

Une description linguistique en général et la formation en particulier des mots ont toujours un but. Notre souci en choisissant ce thème est de contribuer à l'élaboration d'une lexicologie qui rend compte de la dérivation en èdè n̄cà. Elle peut se mener selon des démarches méthodologiques variées ; l'essentiel est de parvenir à rendre compte de façon cohérente et convaincante de ce qui se passe lors de la dérivation cette langue cible.

En dépit des variétés de conception, la question reste la même en description. En ce qui concerne la méthodologie de collecte des données, nous n'avons pas privilégié une école mais nous avons procédé à l'élaboration d'un corpus des idées de part et d'autre tout en gardant la cohérence dans notre travail.

En effet si des travaux de recherches linguistiques ont été entrepris au niveau de certaines langues du continuum dialectal èdè, en matière de formation des mots en èdè n̄cà, aucun travail systématique n'a été réalisé. Il s'agit pour nous d'exposer d'abord l'objectif général, les objectifs spécifiques, la méthodologie, la problématique et nous présentons une revue de littérature

mettant en exergue les ouvrages consultés pour une orientation de notre travail. Ensuite nous avons fait un rappel phonologique de èdè ncà, enfin la dérivation des mots dans cette langue, comme TCHICTHI (1990), « lorsqu'une langue crée surtout des termes nouveaux à partir de ses structures syntagmatiques propres, elle connaît des principes de dérivation et de composition. » C'est pourquoi l'enrichissement du potentiel lexical d'une langue est très capital pour un linguiste.

CHAPITRE 1 : GENERALITES

1. Généralités

1.1. Contexte du sujet

« *La dérivation en ncà, un parler de la commune de Bantè* » est un thème sur lequel nous avons jugé bon de travailler dans le but de prendre connaissance et d'analyser les travaux qui existent sur le continuum dialectal èdè en général et sur le èdè ncà en particulier. Très peu de linguistes ont travaillé sur cette langue et nous sommes convaincus que ce travail contribuera à la connaissance de èdè ñcà et constituera une base pour les prochaines études sur le èdè ñcà.

1.2. Situation géographique et historique

Le peuple ñcà constitue un groupe de la grande famille des Yoruba selon l'histoire. En effet les Ncà auraient quitté la République Fédérale du Nigéria au XVII^e siècle à ñlécà qui signifie en yoruba le pays des ñcà, en prenant par les régions de Tchaourou puis de Bassila pour aller s'installer dans les régions de N'kpokpo et de Kpesi en République togolaise (DEGNY, 1992). Selon lui, ce groupe n'occupera pas définitivement ces localités mais dans l'incapacité de supporter les pressions Ashanti du Ghana, les Ncà vont reculer pour s'installer dans la zone comprise entre le Mono à l'Ouest, l'Ouémé et l'Agbado à l'Est. Cette pression a donc provoqué l'éclatement et la dispersion du groupe ñcà. De cette dispersion sont créés les villages comme Ajante, Banon, Jèdja, Kubete (actuel Bantè), nkoko, Akpasi, Bɔɔɔɛ. ces villages constituent le noyau de ce qu'on peut appeler aujourd'hui le pays ñcà de la commune de Bantè. A cette souche ancienne s'ajoute d'autres venus d'ɔyɔ et des régions de Savè pour s'installer dans cette même localité.

Au total, le peuplement du pays ñcà s'est augmenté progressivement par des groupes venus essentiellement de la République Fédérale du Nigéria vers la

fin du XVII^e siècle. Le caractère identique de leurs structures linguistiques et de leurs pratiques socio –culturelles constituent un témoin vivant, pouvant attester de leur appartenance à un ancêtre commun.

Le èdè ñcà couvre exclusivement la commune de Bantè soit environ 2695 km². Ses locuteurs natifs se chiffrent à plus de 56.958. La mobilité de ces locuteurs pour le commerce, la religion et des raisons administratives entraîne une intercompréhension grandissante entre le locuteur ñcà et les autres langues du même sous – groupe. Les langues de ce sous – groupe se chiffrent de la République Fédérale du Nigéria à la République du Togo en passant par la République du Bénin à plus de sept à savoir :

- èdè yoruba (Nigéria, Bénin)
- èdè cabε (Bénin)
- èdè ketu (Bénin)
- èdè ifε (Bénin, Togo)
- èdè idaaca (Bénin)
- èdè ijε (Bénin)
- èdè ncà (Bénin)
- mɔkɔle (Bénin)

A cet effet TCHITCHI (2009 ; 37 sq) s’inspirant de HOUIS a défini la langue sur un triple plan à savoir : au plan de l’extension géographique, au plan de la géographie politique et au plan de la politique linguistique.

Au plan de l’extension géographique, «la langue est un ensemble d’usages qui sont perçus intuitivement comme convergents par les locuteurs, et les dialectes de cette langue sont des variantes territoriales, perçus conjointement comme divergents et pourtant participant à une réalité commune,

historique et culturelle ; au Bénin, les langues du continuum dialectal –gbè ainsi que celles du continuum dialectal èdè- participent de cette définition. »

Au plan de la géographie politique, « une langue est une entité culturelle et politique, le lieu d'un langage que l'histoire a forgé, que le prestige a privilégié, que les besoins de la communication ont renforcé ; de ce point de vue, la langue est présente dans la vie nationale et dans une situation de multilinguisme comme c'est le cas au Bénin, on note l'existence d'autant de langues nationales qu'il y a de registres de communication ; cependant, sans une analyse lexicostatistique, cette situation linguistique ne peut pas être clairement perçue au point de favoriser une distinction, ne serait-ce qu'opératoire, entre langue et dialecte ; du coup, la prédominance du sentiment linguistique du locuteur va déteindre sur ce multilinguisme et induire l'identification des parlers minoritaires, diversifiés, sans prestige, et affectés d'un sens dépréciatif ; ces parlers sont appelés dialectes »

Au plan de la politique linguistique, il définit une langue comme « un dialecte qui a bénéficié de la normativité ; au nom de celle-ci, on peut affirmer sous couvert de la loi ce qu'il faut dire et ce qu'il ne faut pas dire. » Ainsi, ces dialectes se caractérisent par :

- une relative unicité au niveau de la glossonymie èdè qui signifie langue ;
- l'intercompréhension partielle entre elles ;
- l'identité de leurs structures

Sur le plan de la tradition, les religions endogènes demeurent manifestes dans la vie des Ncà. Ils pratiquent les religions importées telles que l'islam et le catholicisme.

1.3. Objectifs du mémoire

1.3.1 Objectif général

Notre thème nous permet de montrer la dynamique de la langue ncà à travers la dérivation et la vie de ses mots.

1.3.2 Objectifs spécifiques

Ce travail nous aidera à atteindre les préoccupations suivantes :

- faire ressortir les particularités qui s’observent au cours de la dérivation des mots de cette langue ;
- inciter les linguistes béninois à travailler beaucoup plus sur les langues du continuum dialectal èdè.

1.3.3 Hypothèses

- la langue ncà n’observe pas le phénomène de la dérivation par suffixation comme certaines langues du continuum dialectal gbè.
- les linguistes béninois doivent aussi travailler sur les langues du continuum dialectal èdè pour connaître leur fonctionnement.

1.4. Problématique et méthodologie

1.4.1. Problématique

La langue est un instrument dont les hommes se servent pour satisfaire leurs besoins en communication. Au Bénin, à cette ère de décentralisation, chaque commune devrait avoir au moins une langue nationale comme langue de communication avec les administrés car plus de 60 % de la population béninoise est analphabète. N’ayant pas pris conscience de cet état de chose les élus locaux continuent de se servir de la langue française, or l’article 99 des lois sur la décentralisation stipule que «la commune doit veiller à la promotion des langues nationales en vue de leur utilisation sous forme écrite et orale.»

Notre intérêt ici est de voir le èdè ñcà utilisé comme langue de communication dans l'administration locale et qu'elle bénéficie d'une politique réelle de promotion des langues nationales. C'est d'ailleurs la raison de cette étude scientifique.

Pour répondre aux exigences de communication, la langue évolue et s'adapte à l'environnement dans lequel elle vit ; car elle est l'instrument privilégié de la communication. C'est donc simple et juste de communiquer en langue nationale dans l'administration locale pour permettre à tout le monde d'apporter sa participation en matière de développement durable.

Notre mémoire pose le problème de la création lexicale en èdè ñcà et de l'identification de la structure des mots dans cette langue.

1.4.2. Méthodologie

L'étude sur « *la dérivation en èdè ñcà, un parler de la commune de Bantè* » concerne essentiellement la commune de Bantè dans le département des Collines. Nous avons enregistré des contes, des proverbes et des chansons que nous avons transcrits. Cela nous a permis de compléter notre corpus constitué auparavant d'une liste de mots / phrases tirée de Luc Bouquiaux (1976 ; 278- 287).

Dans ce travail, c'est l'alphabet des langues nationales qui est utilisé pour la transcription. La transcription de la nasalité au niveau des voyelles sera complétée par la nasale syllabique [n] car les voyelles nasales comme [un, in, on an] dans les langues èdè marquent la nasalité.

La recherche scientifique en général, et plus spécifiquement en linguistique répond à certaines exigences méthodologiques censées garantir la fiabilité des résultats attendus. C'est dans le souci d'éviter des méprises qu'il faut une base scientifique sans laquelle les conclusions de la recherche ne seront fiables.

Dans notre travail sur la dérivation en ncà, nous avons d'abord choisi de le faire dans le cadre de la théorie structurale. TCHITCHI(2002), *Préoccupations et exigences de la linguistique en Afrique*, soutient que le structuralisme est « né pour permettre et favoriser la comparaison des systèmes qui régissent les langues naturelles connues. Dès lors, une structure est d'abord un système qui fonctionne selon des lois, et qui se conserve ou s'enrichit sans l'apport d'éléments extérieurs ou sans qu'il soit exercé une action sur ces éléments extérieurs. On retient du structuralisme que la langue est système dont tous les termes sont solidaires et où la valeur de l'un ne résulte que sans la présence de l'autre; en tant que méthode, le structuralisme considère son objet d'étude non comme un simple agglomérat d'éléments disparates, mais comme un agencement d'éléments solidaires tel que chacun dépend et n'est définissable que dans et par ses relations d'équivalence ou d'opposition avec les autres, à l'intérieur du tout. » Cette théorie, poursuivi-il est le « fondement même de la recherche linguistique, parce qu'elle considère le langage comme un tout qui se tient, c'est-à-dire, un système. »

Nous nous sommes également inspirés de l'ouvrage de TCHITCHI (1990), *Terminologie et Transfert de Technologie* ; même si c'est seulement une partie de la description qui nous intéresse ; la dérivation, "on ne peut envisager sérieusement d'établir une grammaire d'une langue si l'on ne dispose pas d'une certaine somme de textes, disons d'environ deux cents pages manuscrites" (Bouquiaux et Thomas, 1987: 99-100). Parallèlement à ce travail, nous avons consulté des ouvrages dans plusieurs bibliothèques. En ce qui concerne la rédaction du mémoire proprement dite, nous avons passé beaucoup de temps à résoudre les problèmes inhérents à l'analyse, notamment le problème de ton. En effet, le ton B porté par la forme redoublée et le ton B ou H porté par la racine trouvait difficilement d'explication dans le cadre de la théorie structurale.

1.5. Revue de littérature

Pour réussir notre travail de recherche nous avons exploité des documents. D'une manière générale, nous nous sommes intéressés aux auteurs qui ont abordé la formation des mots dans les langues négro-africaines puis nous avons consulté les travaux sur la formation des mots dans les langues èdè.

Dans son article "Plan de description systématique des langues négro-africaines", HOUIS (1977) nous indique que la formation des mots dans une langue passe par la description grammaticale qui se fait en trois paliers à savoir le palier de la morphosyntaxe, de la lexicologie et de la sémio-syntaxe :

Le palier de la morphosyntaxe a pour objet la réduction des énoncés en un nombre limité de schèmes syntaxiques. C'est un palier purement formel.

Le palier de la lexicologie rend compte de la formation des éléments constitutifs de l'énoncé c'est-à-dire des constituants syntaxiques et des syntagmes de constituants.

Le palier de la sémio-syntaxe a pour objet d'identifier sur la base des schèmes dégagés par la morphosyntaxe et des résultats de la lexicologie, la manière dont les énoncés sont constitués voire le statut des éléments les constituant en énoncés simples ou en suite d'énoncés.

Dans notre travail, nous nous intéresserons essentiellement à la dérivation en èdè ncà. En premier lieu, nous allons essayer d'avoir une vue synthétique de la phonologie de èdè ncà qui consiste en un rappel phonologique suivi de quelques illustrations. La lexicologie des bases, des nominaux et des verbes, nous fournira des données en vue de statuer sur la dynamique de èdè ncà.

Beaucoup de linguistes africains ont mis en application cette perspective théorique de HOUIS. Nous retenons parmi eux les travaux de HAZOUME, BOLE-RICHARD et TCHITCHI.

HAZOUME (1979) dans son étude sur le gungbè, s'agissant de la dérivation affirme qu'à l'instar de toutes les langues du groupe kwa, les lexèmes nominaux sont associés à un morphème initial à ton bas. Il va sans doute dire que ces morphèmes peuvent être des voyelles orales telles que o ; a ; ɔ ; ε ; e qui permettent la préfixation. Ces morphèmes sont obligatoires et ne peuvent être opposés à leur absence. Ainsi, il est associé à la base lexicale. Il dit en conclusion que c'est un dérivatif thématique nominal qui fait du lexème auquel il est préfixé un nom.

Par ailleurs, à travers l'étude de la notion de syllabe, il affirme que de nombreuses réalisations constatées ont révélé la "complémentarité" ou "l'interdépendance" des consonnes et des voyelles, preuve que les traits consonantiques et vocaliques peuvent ne pas se réaliser "simultanément" ou se "juxtaposer" mais s'influencer mutuellement ou se "complexifier".

S'agissant des tons, il affirme que c'est des langues à tons et que seule V peut les porter.

Au terme de l'étude consacrée à la morpho-syntaxe, l'auteur retient qu'il y a en gun deux grandes classes de constituants : les nominaux et les verbaux. Ainsi, par une mise en évidence de l'organisation interne de la langue, de sa face implicite, à travers la réduction des énoncés en schèmes d'énoncés syntaxiques et à travers la systématisation des différentes classes de constituants, il a franchi le palier de la morpho-syntaxe.

Enfin, il a abordé successivement :

- la lexicologie qui, lui a permis d'étudier les éléments constitutifs du constituant ;

- la dérivation qui, lui a permis de constater qu'à l'instar de toutes les langues du groupe Kwa, les lexèmes nominaux sont associés à un morphème initial.
- le verbe qui est un constituant n'assumant que la fonction prédicative et elle seule dans un énoncé verbal ;
- la sémio-syntaxe de l'énoncé à une proposition ;
- les principes orthographiques.

S'agissant de la composition, BOLE-RICHARD(1983), *Systématique phonologique et grammaticale d'un parler éwé : le gen-mina du Sud-togo et du Sud-bénin* affirme que plusieurs lexèmes peuvent s'associer pour former une base, c'est-à-dire une unité susceptible de s'associer à un morphème majeur pour former un constituant. De là il ressort de son analyse que nous avons des bases composées nominales et des bases composées verbales. Concernant la base composée nominale, il affirme que le nom n'est pas un syntagme complétif et qu'une base composée est formée de l'association de plusieurs lexèmes formant une base unique qui se manifeste morphologiquement, sémantiquement et totalement. Ensuite il dit de la base composée verbale que ce sont des énoncés appelés couramment séries verbales.

Abordant également la question de la dérivation nominale par réduplication du lexème verbal, TCHITCHI (1984), *Systématique de l'ajagbè*, affirme que plusieurs paramètres entrent en jeu dans ce cadre. En dehors des lexèmes verbaux monosyllabiques et les bases composées verbales dissyllabiques, nous devons tenir compte de la manifestation des tons dans ce type de dérivation. Il conclut que cette réduplication du lexème verbal peut être totale ou partielle ; ce qui entraîne une modification tonale selon le ton initial.

Par ailleurs, l'auteur avance aussi que les lexèmes verbaux peuvent admettre des expansions, d'autres peuvent être transitifs ou intransitifs, d'autres

neutres et ajoute que le principe de dérivation qui régit les constituants verbaux est la réduplication partielle ou totale. La classe des nominaux regroupe les noms, les pronoms, les nombres cardinaux et ordinaux.

S'agissant du constituant numéral, TCHITCHI (op.cit) indique que les nombres cardinaux permettent d'exprimer la quantité dans deux contextes à savoir l'énumération et la désignation. Selon lui, l'énumération consiste en l'énonciation des nombres, qui est une opération abstraite tandis que la désignation exprime la quantité, qui est une opération concrète avec référence. Il donne les exemples des neufs premiers nombres et les dizaines immédiatement afférents (1 à 9 et 10 à 19).

AMONI (1991), Les nominaux comme constituants syntaxiques : cas du Xwlagbè de Hunsukwè, mémoire de maîtrise en linguistique, Université nationale du Bénin, Dans la deuxième partie, il aborde les nominaux comme constituants syntaxiques, le nom et le système des nominants, les syntagmes nominaux, les pronoms et également les numéraux. L'auteur s'est consacré dans la troisième et dernière partie à des questions de composition. Il en est venu à la conclusion que les opérations de dérivation et de composition demeurent une source d'enrichissement constant du champ lexical.

DELLOUH (1996), après avoir fait un rappel de la phonologie de la langue ayizo, s'est évertuée à dégager les schèmes d'énoncés verbaux et nominaux. L'auteur identifie ensuite l'ordre et les classes fonctionnelles des constituants syntaxiques avant d'examiner, en dernier lieu, les phénomènes de dérivation.

ODJOULAGBO (1992, 21) estime que dans la langue ncà il existe des traits oppositionnels. A cet effet certaines réalisations de ce parler sont exclusivement nasales et intonnées tels que les tons haut, bas et moyen.

SALAKO met en rapport le kètu, le cabɛ et le idàasha au niveau morphosyntaxique, et vise l'identification des nominaux et leurs nominants, des verbes et leurs verbants, à la détermination de leur valeur sémantique, à la définition de leur place dans le fonctionnement des unités syntaxiques au plan de l'énoncé. Il poursuit sa recherche en disant que la phonologie des trois parlers est fortement dépendante de celle du yorùbá à quelque exception près. Il faut dire alors cette dépendance s'explique par le fait que ces parlers subissent l'influence du yorùbá, langue dont ils sont issus. Ils présentent ainsi des caractéristiques qui leurs sont propre. Contrairement au son qui est une réalité physique concrète qui peut être décrit en terme phonétiques, acoustiques, articulatoires etc..., l'unité phonologique est une entité abstraite qui ne peut être appréhendée qu'à travers ses différences aux autres unités de même ordre. En utilisant la méthode des paires minimales nous aboutissons au constat que toutes les unités phonétiques ne peuvent être considérées comme des unités phonologiques.

AYENA (2012) affirme que l'élément moteur du système verbal du cabɛ est le verbant qui assigne au verbe une certaine valeur dans le système de conjugaison de la langue. Cependant l'identification et l'étude des schèmes syntaxiques à travers son chapitre sur la morphosyntaxe confirment que le verbe est un constituant nécessaire à l'organisation du discours en cabɛ par sa fonction prédicative verbale dans les énoncés de la langue.

Ces travaux revus, nous ont aidés dans les orientations de notre recherche. De HOUIS en passant par HAZOUME, BOLE-RICHARD, TCHITCHI, AMONI, DELLOUH, ODJOULAGBO, SALAKO et AYENA l'objectif était de montrer la dynamique de la langue ncà à travers la lexicologie en général et faire ressortir les particularités de cette langue que nos prédécesseurs n'ont pas pu toucher dans leurs travaux, notamment la dérivation.

CHAPITRE 2 : RAPPEL PHONOLOGIQUE

Le èdè ncà a déjà fait l'objet d'une étude en sémoi-syntaxe et en conjugaison. Nous nous proposons de présenter les résultats de ces études et d'ajouter au besoin notre contribution.

2- Rappel phonologique

Une vue d'ensemble de l'organisation phonologique de èdè ncà apparaît comme une réalité incontournable dans ce travail. Le èdè ncà a bénéficié d'une étude phonologique par ODJOULAGBO (1992 : 12-27).

2.1. Le système vocalique de èdè ncà

La langue constitue un système c'est-à-dire un ensemble dans lequel tout se tient, l'organisation phonologique de la langue entretient une relation étroite avec son organisation grammaticale.

En effet, il apparaît que toute description linguistique passe nécessairement d'abord par la phonologie. C'est pourquoi une vue d'ensemble de l'organisation phonologique de èdè ncà devient une réalité dans le cadre de ce travail tout en faisant le point des travaux existants et nous apporterons au besoin notre contribution

2.1.1. Les sons vocaliques

Le èdè nca comporte douze sons vocaliques qui sont dans le tableau ci-dessous.

	Voyelles orales			Voyelles nasales		
Fermées	i		u	In		un
mi- fermées	e		o			
mi-ouverte	ɛ		ɔ	ɛn		ɔn
Ouvertes		a			an	

2.1.2. Les phonèmes vocaliques

Le èdè nca comporte également douze phonèmes vocaliques.

Ces phonèmes sont définis d'après les traits pertinents. Une fois définis, chacun d'eux est classé suivant son trait de résonance, son point d'articulation et son degré d'aperture. Voici leur résumé dans le tableau ci-après.

2.1.3. Tableau phonologique du système vocalique

	Voyelles orales			Voyelles nasales		
	Antérieures	centrale	Postérieures	Antérieures	Centrale	Postérieures
Fermées	i		u	in		un
mi-fermées	e		o			
mi-ouvertes	ɛ	a	ɔ	ɛn	An	ɔn

2.2. Le système consonantique de èdè ncà

2-2-1-Tableau phonologique du système consonantique

			Bilabiales	Labio-dentale	Alvéolaires	Rétroflexes	Palatales	Vélares	Labio-velaire
Occlusives	Sourdes				t		c	k	kp
	Sonores		b		d	ɖ	ɟ	g	gb
Nasales			m		n		ny		
Constri	Fricatives	Sourdes		f	s				
		Sonores			l				

	Latérales			r	r			
--	-----------	--	--	---	---	--	--	--

2-2-2- Les sons complexes [kp] et [gb]

Il ressort des hypothèses et des analyses de Atchadé (1992), dans *Le Saaram, Langue esothérique de goro : recherche d'identité* que les sons [kp] et [gb] sont des unités uniques, ils sont donc des phonèmes réalisés avec l'air égressif pulmonaire.

2-2-3-Phénomène de nasalisation

C'est le processus par lequel un segment non nasal acquiert la nasalité d'un segment adjacent.

Du résultat des travaux de ATCHADE (1992), la nasalité dans cette langue est un trait de la voyelle et elle s'étend au segment qui lui est contigu comme dans les exemples suivants :

/bìn/	[mìn]	mi	"avalier"
/lìn/	[nìn]	Ni	"envoyer"
/yì/	[nyì]	nyi	"féliciter"

En somme, il n'y a pas de consonnes nasales phonologiques. Les consonnes m, n, ny sont respectivement des variantes contextuelles de /b/ ; /d/ et /i/. ODJOULAGBO (1992, 18).

2-2-4-Tableau phonologique du système consonantique

Consonantique		bilabiales	Alvéolaires	Palatales	Vélaires	Labio velaire
Occlusives	Sourdes		t	c	k	kp
	Sonores	b	d	j	g	gb
Fricatives		f	s			
Sonnantes			l	y		w
Vibrantes			r			

2.3. Le système tonal de èdè ncà

« La hauteur musicale, parfois aussi appelée accent d’intonation ou de hauteur, correspond aux variations que subit la courbe mélodique lors de l’émission d’une phrase. Lorsque la hauteur musicale à une fonction distinctive, on parle de ton » (Nicole 81 :70).

En èdè nca, nous distinguons trois tons qui ont une fonction distinctive car c’est grâce à eux qu’on fait la différence entre la catégorie lexicale de la langue. Il s’agit de :

– le tonème bas / ˘ / B / H

Exemples / gu[˘] / “monter” / gu[˘] / “piler”
 / ja[˘] / “se battre” / ja[˘] / “casser”
 / gbà / “prendre” / gba[˘] / “jouer”
 / là / “fendre” / la[˘] / “laper”

B / M

/ tu[˘] / “conduire” / tu[˘] / “arracher”

/ o^{''}jo^{''} / "pluie" / o[▼]jo[▼] / "la peur"

/ lo^{''} / "moudre" / lo[▼] / "aller"

– le tonème haut / - / H / M

Exemples / kókó / "Bouillie" / koko / "marmite"

 / lu[▼] / "diluer" / lu / "percer"

 / ya[▼] / "prêter" / ya / "déchirer"

H / B

 / mu[▼]n / "choisir" / mu^{''}n / "surplomber"

 / ko[▼] / "apprendre" / ko^{''} / "refuser"

 / bi[▼] / "naître" / bi^{''} / "vomir"

– Le tonème moyen / - / M / B

Exemples / bε / "éplucher" / bε^{''} / "supplier"

 / ko / "écrire" / ko^{''} / "refuser"

 / kɔn / "se fermenter" / ko^{''}n / "fermer"

2.4. La syllabe et la nasale syllabique en èdè ncà

2.4.1. La syllabe

A l'instar des différents résultats et ceux des travaux d'ODJOULAGBO (1992), dans cette langue, la syllabe est une unité phonologique. Elle constitue le noyau syllabique et est de structure ouverte suivant différents types à savoir :

– Le type V attesté au niveau des morphèmes grammaticaux dont les pronoms :

Exemple : ɔ^{''} "tu"

ɔ” nlɔ √ lodo nja

/tu/aller/rivière/poisson/

‘‘Tu vas à la pêche’’

ɔ” nlà égi mɔ √ ngo”

/tu/fendre/bois/mangue/

‘‘tu fends le manguier’’

ɔ” nfà afɔ”

/tu/tirer/parole/

‘‘tu aimes parler’’

ɔ” ngba √ bɔ √ lù gbéngbé

/tu/jouer/ballon/trop/

‘‘tu joues trop au football’’

ɔ” ngbà omimira lo √ ni

/tu/prendre/libération/aujourd’hui/

‘‘tu es libéré aujourd’hui’’

– Le type CV attesté dans les lexèmes verbaux et dans quelques morphèmes :

Exemple : jɛ "manger"

Kofi √ jɛ ɔbɛ” nla wun Kati ɔnɔ

/Koffi/manger/sauce/gombo/avec/pâte/hier/

‘‘Koffi a pris de la pâte d’hier avec la sauce de gombo’’

cé ‘‘faire’’

a’’tu ɔ▼kɔ’’ cé nɛ fu▼ bɔba

/conducteur/voiture/faire/travail/pour/père/

‘‘Le conducteur a rendu service au père’’

kɔ’’ ‘‘refuser’’

Abu▼ kɔ’’ aya ɛ’’

/Abou/refuser/femme/sa/

‘‘Abou a divorcé’’

ji ▼’’réveiller’’

Je▼su ji ▼o’’ku▼ Lazaru’’

/Jésus/réveiller/mort/Lazard/

‘‘Jésus a ressuscité Lazard’’

dé ‘‘arriver’’

Abu dé wa loni ▼

/Abou/arriver/est/aujourd’hui/

‘‘Abou est arrivé aujourd’hui’’

tà ‘‘vendre’’

a" siba tà aco mòmɔ jɛ

/asiba/vendre/pagne/grand-mère/manger

Assiba a vendu le pagne de la grand-mère

- Le type VV attesté dans les nominaux et certains pronoms personnels emphatiques

Exemples : àa "nous"

àa ngba" o ∇ wo ∇ aɔ"

/nous/prendre/argent/matin/

‘‘Nous prenons l’argent du déjeuner’’

àa gu" oke" kubetɛ nɔnɔ

/nous/monter/colline/ kubetɛ/ hier

Nous étions sur la colline de koubètè hier

àa kɔ ∇ nwé fu ∇ njɔba ∇ bene

/nous/écrire/papier/pour/manger/roi/ bénin

Nous avons adressé une lettre à l’Etat béninois

ɛnɛn ‘‘vous’’

ɛnɛn ni ∇ ewa ∇ nlé

/vous/c’est/venir/maison/

‘‘C’est vous qui êtes venus à la maison’’

ɛnɛn ni ∇ e"jɛ ∇ ɔ ∇ ba ∇ nlu ∇ ∇

/vous/c'est/s'appeler/roi/village

‘c'est vous qui est le roi du village’

ɔnɔn ‘ils’

ɔnɔn gba” nwé nɛ✓

/il/prendre/papier/travail/

‘Ils sont libérés’

ɔnɔn jɛ✓ ɔɔɔ✓ n mayiwo”

/ils/manger/fête/rameau

‘il fêtent les rameaux’

aù ‘bagage’

Kofi ✓ wu” aù

/Koffi/porter/bagage/

‘Koffi porte un bagage’

aù bɔba✓ ni ✓ ɔmɔ ngbà

/bagage/père/que/enfant/prend

‘ce les bagages du père que l'enfant hérite’

èè ‘bénéfice’

Kofi ii èè laja”

/Koffi/trouve/bénéfice/marché/

‘‘Koffi a réalisé de bénéfice au marché’’

2.4.2. La nasale syllabique

Selon ODJOULAGBO (92 : 21), la syllabe peut être prioritairement définissable par le trait oppositionnel ‘‘ton’’ et le trait contrastif ‘‘syllabité’’ par la présence d’un phonème centrale V. Elle est définissable par l’absence de voyelle centrale. Nous dirons à sa suite à cet effet que la nasale syllabique existe en èdè ncà. Certaines réalisations de cette langue sont exclusivement nasales et intonées (ton bas, ton moyen). Ces nasales syllabiques sont notées /ṅ/; /ṇ/.

Exemple :

ntò "Urine"

Kofi mǎᵛ ntò fu a"mǎᵛje"

/Koffi/boire/urine/pour/maladie/son/

‘‘Koffi prend d’urine pour sa maladie’’

ntǎn "Cuisse"

Abu ce ntǎn loniᵛ

ᵛᵛ/Abou/casser/cuisse/aujourd’hui/

‘‘Abou s’est fracturé la cuisse aujourd’hui’’

ń "Morphème du progressif"

ṇ "Pronom personnel" 1^{ère} personne du singulier

ń mǎᵛ omi tutu

/Je/boire/l’eau/frais/

‘‘Je bois de l’eau fraîche’’

En somme ce rappel phonologique nous a permis de dégager douze phonèmes vocaliques dont cinq nasales et quinze phonèmes consonantiques. Ces phonèmes ont été définis par leurs traits oppositionnels.

Nous avons déterminé les possibilités combinatoires de ces phonèmes et montré que dans cette langue la syllabe est intonée (haut, bas, moyen) comme dans les exemples plus haut et ceci dans la plupart des langues africaines.

CHAPITRE 3 : LEXICOLOGIE DES BASES

Aborder la lexicologie des bases verbales dans un travail de dérivation revient à rechercher le rôle du constituant verbal et ses composantes. A cet effet, on peut mentionner qu'un constituant verbal est monofonctionnel et peut être associé à un morphème marqueur dit prédicatif verbal.


3.1- Bases verbales

L'on peut entendre par base verbale, une combinaison de la base (lexème verbal) avec le prédicatif qui engendre le constituant verbal. En langue ncà, il y a deux sortes de bases : simple et complexe.

3.1.1- Bases verbales simples

Selon HAZOUME in Etude descriptive du "Gungbè", 1979 P.89, est qualifiée de base simple, "une base qui ne fait appel à aucun dérivatif. Autrement dit, une base verbale simple est une base dont la décomposition en syllabes n'aboutirait pas à des mots doués de sens. Cela signifie que la détermination d'une base simple ne tient pas compte du nombre de syllabes que le lexème verbal présente. En langue ncà, il existe des bases simples dont la plupart sont dissyllabiques non décomposables comme l'attestent les illustrations suivantes :

Exemples :

ɖugbé	→	"crier"
ɖiɖe	→	"se lever"
ɖεke 	→	"se taire"

3.1.2- Bases verbales complexes

Une base complexe est un lexème verbal qui a plus d'une syllabe et formé de mots doués de sens. La base est complexe "lorsqu'elle s'adjoint à un ou plusieurs dérivatifs" (HAZOUME 1979 : 89)

En édè ncà, il y a des lexèmes verbaux dissyllabiques, trissyllabiques décomposables en unités douées de sens telles que l'indiquent les illustrations ci-après :

Exemples :

co"lè	→	"voler"
mɔ̀lé	→	" Construire la maison "
kpakò	→	"Défricher le champ"
cu"bu	→	"Tomber"
kpɔ̀mī	→	"Puiser de l'eau"
kale	→	"S'agenouiller"

3.2- Morphologie Générale du constituant verbal

Cette partie portera sur l'identification des tons des bases simple et composée. Alors, s'agissant des bases simples du édè ncà, nous pouvons dire que la fréquence du ton haut est plus élevée, celle du ton bas vient et celle du ton moyen arrive en troisième position.

Exemples :

íí	→	"Voir"
cí	→	"Ouvrir"
ka✎	→	"Cueillir"
aà	→	"Acheter"
te”	→	"Piétiner"
lɥɥ	→	"Aller"

Quant aux bases composées dans cette même langue, la plupart sont intonées H-H, peu sont à ton H-B et M-H.

Exemples :

dε✎ kε✎	→	" se taire "
ɔu✎ gbé	→	" crier "
símí	→	" Se reposer"
gbɥ✎ ɥɥ✎ n	→	" Obéir à"

L'étude lexicologique du constituant verbal embrasse aussi les morphèmes marqueurs du verbe et surtout leur position.

3.3- Prédicatifs

Ce sont des morphèmes marqueurs qui, rattachés au constituant, lui permettent d'exercer la fonction de prédicat dans l'énoncé verbal. Dans la langue ncà, il y a des prédicatifs verbaux, nexus, nominaux. Dans le cadre de ce travail, nous allons présenter tour à tour les morphèmes marqueurs du verbe et du nexus.

3.4- Prédicatifs verbaux

Selon M. Houis (1977 : 14) "les prédicatifs verbaux sont attestés dans l'énoncé de type verbal et seulement dans celui-là". Ce sont des morphèmes qui ne marquent que le verbe et la plupart sont anté-posés au verbe puis une minorité post-posée. En Gun, par exemple, les sept (7) prédicatifs verbaux qui

existent sont toujours préfixés au lexème verbal. Par contre, en Gen-Mina, un (1) seul prédicatif verbal est suffixe au lexème verbal et six (6) lui sont préfixes. Pour ce qui est de la langue ncà, treize (13) morphèmes marqueurs du verbe y sont attestés dont onze (11) continus et deux (2) discontinus ; tous les continus sont anté-posés au verbe comme l'attesteront les sous-titres subséquents. Mais avant, nous présentons la liste de ces prédicatifs inventoriés :

- /ʔ/ et /ti-/	Marque de l'accompli
- /nɔ̃-/	Marque de l'habitude
- /nɔ̃-/	Marque du progressif
- /koɔ̃-/	Marque de l'injonction
- /ε̃ ε jí ... ni/ ; kã . . . ni/	Marque de l'interrogatif
- /koʔ-/ , /mã a-/	Marque de la négation

3.4.1- Prédicatif de l'accompli :

Ils indiquent qu'un événement s'est achevé, marquent une action parvenue à terme. Ils renvoient donc à des procès achevés, actions passées. Deux morphèmes traduisent le prédicatif accompli en ncà. Il s'agit du prédicatif de l'accompli parfait et du prédicatif de l'accompli résultatif.

Le prédicatif de l'accompli parfait est marqué par un morphème zéro (ʔ) lorsque le locuteur exprime une action totalement terminée sans se prononcer sur son terme, sans relater dans l'énoncé ses conséquences. Un tel événement n'a apparemment aucun rapport avec le moment d'énonciation.

Exemple :

kofi waɔ̃

/Koffi/venir/

"Koffi est venu"

nlé ye gbã nɔ̃

/la maison/prendre feu/

"la maison a pris feu"

Obi sè kati

/Obi/préparer/pâte/

"Obi a préparé la pâte"

Le prédicatif de l'accompli résultatif est marqué par le morphème (ti), placé avant le verbe. Par ce morphème, le locuteur exprime non seulement un événement terminé mais aussi sur les résultats de celui-ci. L'événement garde alors un certain rapport, une certaine référence, avec le présent. Ce rapport se traduit par l'effet ou les conséquences de l'événement au moment de l'énonciation, telles que, par exemple, l'inopportunité, l'impossibilité de répéter l'événement à ce moment précis.

Exemple :

o ti lɔ

/il/ Rés-/partir/

"Il est déjà parti"

nce ye ti ya

/ le travail /Rés-/commencer/

"Le travail a déjà commencé"

Yau ti tɔ

/Yaou/Rés-/ uriner/

"Yaou a déjà uriné"

o" ti wa

/tu/Rés-/ venir /

"Tu es déjà venu"

3.4.2- Prédicatif de l'habituel : /nɔ- /

Il caractérise un événement linguistique pris dans sa façon répétitive qui sert à énoncer une idée générale, une habitude. Il est marqué par le morphème

(n) placé avant le verbe. Il exprime une action répétée fréquemment, une action qui se fait par habitude.

Exemples :

Kɔ̃si n jehun ni aa tɔ̃n kɔ̃ lɔ̃ ni oko

/Kossi/hab/manger chose/prép/matin/avant/aller/prép/champ/

"Kossi mange chaque matin avant d'aller au champ "

Kɔ̃si kɔ̃ n je agu

/Kossi/nég/hab/manger/igname-pilée/

"Kossi n'a pas l'habitude de manger l'igname-pilée"

Les événements habituels se reconnaissent par l'emploi des circonstants sous leur forme redoublée.

Exemple :

mi hi kojo tɛgbɛ tɛgbɛ

/je/hab/voir/Kodjo/tous les jours/

"Je vois Kodjo tous les jours"

3.4.3- Prédicatif du progressif : /n- /

Il est marqué par le morphème (n) suivi par le verbe. Il traduit un événement en cours de réalisation, en progression au moment de l'énonciation. Cet événement a commencé et se prolonge dans le temps.

Exemple :

Yaa n gu bɔ̃ ba

/Yaa/prog-/piler/mil/

"Yaa est en train de piler le mil"

kɔ̃ku n kà nwé yèé n i ε

/Kokou/prog-/lire/livre/quand/je/voir-le/

"Kokou lisait quand je l'ai vu"

Abu n jo ni n yɔ̃ ni ɔ̃n

/Abou/prog-/danser/coord-/prog-/s'amuser/prép-/hier/

"Abou dansait et s'amusait hier"

Le prédicatif du progressif se reconnaît par l'emploi de certains circonstants tel que ni ɓwɓ qui signifie "maintenant"

Exemple :

bɓba n sun ni ɓwɓ

/père/prog-/dormir/prép/main/

"Papa est en train de dormir"

Yàa n bɓa ni ɓwɓ

/yàa/prog-/se laver/prép/main/

"Yàa est en train de se laver"

3.4.4- Prédicatif de l'injonction : /ko-/-

Ce prédicatif indique un ordre ou un souhait et sert à manifester une pression sur une tierce personne.

Exemple :

ko bɓkuɗa

/inj-/prép/sotir/

"Qu'il sorte"

ko gbɛ kɛkɛ ɛ wa nbi

/inj-/apporter/velo/venir/ici/

"Qu'il apporte son velo ici"

3.5- Prédicatif nexus

C'est un morphème qui ne marque pas une base pour former un constituant verbal. Il se rattache à un constituant déjà formé et en fonction de

prédicat. Le prédicatif nexus ne peut pas s'unir à une base seule, il n'existe qu'avec un autre prédicatif Selon Bole-Richard (1983 : 307-308), le prédicatif nexus peut "marquer un prédicatif verbal ou un prédicatif nominal". C'est donc un morphème qui a la possibilité d'exister dans les deux (02) types d'énoncés (nominaux et verbaux).

Le prédicatif nexus de l'énoncé verbal du èdè ncà est : le prédicatif négatif (ko"). C'est dire que dans la langue, le prédicatif négatif s'associe à celui habituel pour former le prédicatif nexus.

Exemples

a) kofi ko ta a c

/kofi/hab/vendre/pagne

"koffi ne vend pas de pagne"

b) nlu wa kogbin b ba

/village/pron.poss/cultiver/sorgho/

"Notre village ne cultive pas de sorgho"

3.6- Particules dicto-inodales

Dans les exemples ci-dessous, nous remarquons que/ma a...la yé/, /ni/, /rè/ marquent les énoncés dans leur globalité. Ces particules ne rattachent à aucun élément d'un constituant et aucun constituant particulier de ces énoncés.

Exemples

a) ma al la yé

/ne/aller/jamais/

"Ne va jamais"

b) è wà bε?

/vous /être/là/?/

"Êtes-vous là ?"

c) o" l ni ?

/tu/partir/? /

"Es-tu parti ?"

Tout comme d'autres langues nationale et étrangère, le èdè ncà est riche en tournures telles que la topicalisation et la focalisation.

3.7- Topicalisation - focalisation

3.7.1- Topicalisation

C'est une procédure à travers laquelle l'on cherche à mettre des faits en relief. Ces faits seront dits prééminents. Selon DIK (1978 : 19), "un fait prééminent est un fait mis en relief par rapport à ce qui l'environne".

La topicalisation vise à mettre une information connue en emphase. Le mot "topicalisation" cache un autre : le topique. A en croire CHAFE (1976 : 50), "le topique est le cadre spatial et temporel ou individuel d'une prédication". Par cadre spatial et temporel, nous entendons respectivement le lieu ou l'endroit, le moment. Le cadre individuel renvoie peut-être au sujet qui, selon DIK (1978 : 19), est "ce à propos de quoi il y-a prédication". Donc, un topique est nettement différent du sujet.

La topicalisation caractérise le èdè ncà en ce sens que dans cette langue des informations connues peuvent être mises en exergue. L'on découvre souvent dans ce moyen de communication des énoncés mettant en relief des sujets. Nous assistons, en ce moment à une coïncidence du topique avec les sujets. Ce type de focalisation sera dit inhérent. (WIESEMANN U., NSEME CI, VALLETTE R. : 1984 : 157).

Exemples

a) kofi ni m^hto

/kofi/avoir/voiture/

"Koffi a une voiture"

b) m^h akokobie yè ni nd^hwo

/enfant/son /aîné/ réussir/à/examen/

"Son enfant aîné a réussi à l'examen"

Dans ces exemples, nous avons : "Koffi" et "son enfant aîné" qui sont à la fois "topiques inhérents" et "sujet".

Dans cette langue, il y a des énoncés verbaux dans lesquels le topique et le sujet ne coïncident pas. Le topique porte alors soit sur le complément objet soit sur le complément de temps soit sur le complément de lieu.

-Topique = Complément d'objet

Le complément d'objet ne fait surface qu'après une dérivation factitive "faire faire" ou "bénéfactitive" ou "au profit de " du verbe. C'est une sélection au niveau du lexème verbal, lequel lexème sera noté LV.

Exemples :

a) n[”] gbɛ onjɛ fu kɔ́sí gbà níta comlan

/Je /donner/nourriture/à/Cossi/par/biais/Comlan/

O₁ O₃ O₂

"J'ai fait donner de nourriture à Cossi par Comlan"

Cet énoncé peut être topicalisé de la manière suivante:

b) onjɛ[”], n gbé fu kosi gbà níta Comlan

/nourriture/je/donner/pron/à/Cossi/par/biais/Comlan/

O₁ O₃ O₂

"Nourriture, j'en ai faite envoyer à Cossi par Comlan"

Nous obtenons le schème suivant :

$\left[\begin{array}{c} N \\ O_1 \end{array} \right]$	$\frac{N}{S}$	$\frac{\emptyset.LV}{P}$	$\frac{N}{O_3}$	$\frac{n}{O_2}$
--	---------------	--------------------------	-----------------	-----------------

c) Kɔ́sí, n[”] gbɛ onjɛ fu u gbà níta comlan" Kossi, je lui ai fait envoyer de nourriture par Comlan"

/Cossi/je/donner/nourriture/à/pron./par/biais/Comlan

O₃ O₁ O₂

Nous obtenons le schème dérivé suivant :

$\left[\begin{array}{c} N \\ O_3 \end{array} \right]$	$\frac{N}{S}$	$\frac{\emptyset.LV}{P}$	$\frac{N}{O_1}$	$\frac{n}{O_2}$
--	---------------	--------------------------	-----------------	-----------------

Lorsque nous observons les constructions topicalisées, nous constatons que quand le O₁ et le O₃ sont en tête d'énoncés, il y a intervention d'un pronom rappel à la place initiale de chacun de ces objets. C'est-à-dire pour le O₁ "u" se place juste après le lexème verbal et pour O₃ "u" se place après la préposition.

- Topique = Complément de temps

Exemples

a) N₃ h₃n₃ n'' l₃ ni amusa

/hier/je/aller/messe/

"Hier, je suis allé à la messe"

b) h₃t₃ la₃, ni è wa₃ gba₃ o''wo₃ yín

/demain/après /vous /chercher/ argent / votre /

"Après demain, venez chercher votre argent"

Dans ces exemples, les topiques sont "hier" et "après demain". Les sujets sont "je" et "vous". Il n'y a donc pas eu de coïncidence entre ces deux (2) réalités.

- Topique = Complément de lieu

Exemples

a) nbe₃, a''ro''ko₃ h₃n wa'' ní àkpéj₃

/là/les /paysans/être/en réunion/

"Là, les paysans sont en réunion"

b) nbi₃, àa jε₃ wu₃ n ni

/Ici/nous/ manger/ être en train/

"Ici, nous sommes en train de manger"

Dans l'exemple (a), le topique = nbe et le sujet = Aro''ko₃ h₃n. Dans l'exemple (b), le topique = nbi et le sujet = àa.

Au terme des recherches, il a été prouvé que cette langue connaît une topicalisation inhérente d'une part et une autre topicalisation axée sur des compléments d'objet, de temps, de lieu. Au-delà de cette procédure basée sur une information connue mise en emphase, il existe aussi dans cette langue, une autre qui vise à mettre en relief une information nouvelle.

La focalisation

Selon JACKENDOFF (1972 : 230), "la focalisation marque toujours une information nouvelle". Cette procédure accompagne les informations nouvelles de prééminences.

Lorsque les informations nouvelles ne sont accompagnées d'aucune prééminence, l'on parlera de non focalisation qui est un degré de cette procédure. En langue ncà, nous avons :

Exemples

a) yaà gba ɛ"bu"n a"kkkk

/yaà/recevoir/cadeau /premier/

"Yaà a reçu le premier prix"

b) Aya ɛ" wa

/femme/sa /venir/

"Sa femme est venue"

Dans ces exemples, il n'y a aucune prééminence particulière. Il est question d'affirmations.

Les informations nouvelles peuvent être mises en relief par des énoncés interrogatifs, négatifs, impératifs, prohibitifs. Des énoncés du genre ont une focalisation inhérente.

Exemples

a) o" I ni?

/il/partir/pdm/

"Es-tu parti ?"

b) n kɛ lɛ

/je/préd.nég/parlir/

"Je ne suis pas parti"

c) Ma a lɛ

/[précl.nég.J-partir/

"Ne va donc pas "

d) Lɛ

/partir/

"Pars"

e) Ko lɛ

/[Préd.inj.J-partir/

"Va donc"

f) o ko lɛ

/il/[Préd.inj,]-partir/

"Il peut partir"

Lorsque nous considérons les exemples (a) et (b), la prééminence est plus forte puisque dans ces exemples, on a mis en relief respectivement les informations "partir" et "ne pas partir". Il en est de même des exemples (d), (c) et (f). Particulièrement en (b) et (f), l'on note l'usage de "ko" pour certifier que l'information nouvelle n'a pas été ou peut être.

CHAPITRE 4 : LA DERIVATION

Dans ce chapitre, il est question des résultats de notre recherche en morphologie dérivationnelle en ncà. Mais avant tout nous dirons ce que c'est la dérivation et enfin parler des différents types de dérivations qu'on observe dans la langue ncà.

4- La dérivation

4-1- Qu'est-ce que la dérivation ?

La dérivation désigne de façon générale le processus de formation des unités lexicales en ajoutant à un mot existant un élément non autonome ou affixe. Elle consiste dans la création de nouvelles unités lexicales par l'adjonction à une base d'un affixe qui ne peut lui-même servir de base à une nouvelle unité. Selon BOLE-RICHARD (1983 : 163-169) définit la dérivation comme « un procédé grammatical de formation des mots ». Pour lui, la dérivation permet de former un nouveau signifié à partir d'un lexème affecté d'un morphème marqueur appeler dérivatif. Il définit alors le dérivatif comme « un morphème marqueur du lexème qui permet de former un nouveau signifié à partir d'un signifié lexématique en un nom sa valence de départ ».

4.2. Procèdes de dérivation

Quand on parle de la dérivation, on se réfère aux procédés comme la préfixation, l' infixation et la suffixation qui impliquent l'ajout d'un affixe soit au début, au sein ou à la fin d'un mot respectivement pour avoir un nouveau mot. Nous disons à la suite de OSHOUNNIRAN (2008 : 47) que la langue ncà est parmi les langues dérivationnelles à relations simples. Il est possible de modifier la signification des éléments radicaux à travers la dérivation ou la modification interne des radicaux. Ainsi, en ncà, seule la préfixation, infixation et la reduplication est possible en dérivation.

4.2.1. La préfixation

C'est l'opération consistant à ajouter un affixe, alors dénommé préfixe, à gauche de la base. Le recensement exhaustif des préfixes se révèle difficile compte tenu de leur caractère autonome ou en cours de création selon l'évolution du point de vue historique. Sur le plan grammatical, ils sont à l'origine de modifications de la catégorie de la base à laquelle ils sont reliés ces préfixes. Sur le plan phonétique, ils ne contribuent pas à la modification de la forme de la base et sont identifiés.

Du point de vue morphologique, le dérivatif en èdè ncà peut avoir la forme préfixée c'est-à-dire un affixe placé à gauche de la base qu'on appelle préfixe ou d'un procédé de transformation plus complexe caractérisé par une réduplication. Il est l'un des procédés les plus productifs dans la création lexicale en ncà. Les préfixes ici sont des voyelles. Toutes les voyelles morales de la langue ncà peuvent être utilisées comme préfixes pour dériver de nouveaux mots. Le ncà est une langue à ton et ces tons sont portés à part les consonnes nasales par les voyelles.

Dans le èdè ncà, la plupart des noms ont la structure VCV. Il faut souligner que les voyelles initiales de èdè ncà sont de deux ordres. Nous avons des voyelles initiales préfixées aux radicaux verbaux que nous appelons à la suite de BOLE-RICHARD les dérivatifs thématiques. Selon TCHITCHI (op.cit) la présence du dérivatif thématique confère à la base lexématique marquée une valeur nominale qui donne un nom disyllabique VCV.

Exemples :

εεε "péché"

ɔ"ga▼ njɔ kɔ" εεε fu▼ ɔmɔ εgben ɔ▼n

/patron/groupe/refuser/péché/pour/enfant/groupe/les

“ le prédicateur a interdit à ses fidèles de commettre des péchés”

ɔce

"Savon"

Abu gbε ∇ ɔce Kofi ∇

/Abu/prendre/savon/Kofi/

“Abou a pris le savon de
Koffi”

aco

"pagne"

Abu ko” aco

/Abu/coudre/pagne/

“Abou a confectionné une
tenue”

εse

"pied"

εse Abu cigidi

/pied/Abou/petit/

“Abou a un petit pied”

e ∇ ti

"oreille"

Kofi lu e ∇ ti ajinōku

/Kofi/percer/oreille/éléphant/

“Koffi a percé l’oreille de
l’éléphant”

De ces exemples nous pouvons dire que nous avons six dérivatifs thématiques en ncà. les dérivatifs ɔ, a, ε, e sont préposés aux verbes pour obtenir un nom qu’ils indiquent une différence sémantique par rapport à la base.

4.2.2. Préfixation des voyelles aux radicaux verbaux.

Les bases verbales monosyllabiques CV sont transformées en nom par préfixation des dérivatifs thématiques comme l'attestent les exemples ci-dessous. Certaines voyelles orales comme o ; a ; ɔ ; ε ; e sont préfixées aux verbes en èdè ñcà pour donner un dérivé qui est le plus souvent un nom. Ici le dérivatif thématique a un rôle très important. Il permet d'identifier les bases nominales en les différenciant formellement des lexèmes verbaux.

– **Préfixe /a-/**

jo	“rassembler”	àjo	“association”
te	“étaier”	àte	“ étalage”
gu	“piler”	àgu	“ igname pilée”
jε	"manger"	aje	"sorcier"
wù	"charger"	awù	"bagage"
kɔ	"écrire"	akɔ	"male"

– **Préfixe /e-/**

to	"ranger"	eto	"planification"
wò	"voir"	éwó	"tête"
so	"fructifier"	e"so	"fruit"



- **Préfixe /o-/**

mi	“avalier”	o	mi	“eau”
bì	"vomir"	obì		"cola"
kú	"mourir"	o"jú		"cadavre"

Ko "ramasser" oko "champ"

- Préfixe /ε-/

bè	"supplier"	èbè	"supplication"
wò	"porter"	èwò	"totem"
kó	"apprendre"	èkó	"enseignement"
wá	"venir"	èwá	"mensonge"
cè	"pécher"	ècè	"péché"

- Préfixe /ɔ-/

ga✓	"élancer"	òga	"patron"
bè	"supplier"	óbè	"sauce"
wò	"porter"	ówò	"balai"
dɛn	"guetter"	ɔdɛn	"chasseur"

Ces voyelle-préfixes sont tous des déverbo-nominaux (**voyelle-préfixe + V = N**). Ils aident tous à créer des noms.

Ces réalisations varient de façon tonale parce que le ton joue un rôle distinctif dans la transformation de ces verbes monosyllabiques. Ces différents lexèmes obtenus par préfixation appartiennent à la classe des nominaux.

Exemples :

a.) ɔdɛn jɛ nkòn
/Chasseur/ manger/ concombre/
" Le chasseur a mangé du concombre"

b.) mi wù awù ní ewo
/Je / charger/bagages/ sur /tête/

" J'ai chargé les bagages sur la tête."

De ces exemples, (a) nous montre la fonction sujet qui est le chasseur et (b) la fonction objet qui est bagage.

On peut conclure qu'en ncà le nom obtenu par dérivation préfixale n'appartient pas à la même catégorie syntaxique que le mot dont il dérive. D'où la préfixation change la catégorie grammaticale du mot en ncà.

Pour TCHITCHI (1984) « *l'emploi du dérivatif thématique est facultatif, obligatoire ou illicite dans le cadre de la détermination. Sa caractéristique essentielle est de conférer à la base lexématique marquée une valeur nominale. Son absence dans la plupart des cas fait de la base un lexème verbal avec le prédicatif verbal* ① (CV). Il précise que : pour certaines de ces lexèmes la distinction ou l'opposition verbal / nominal se définira sur la base de présence ou de l'absence de dérivatif thématique »

A partir de cette analyse nous que la caractéristique fondamentale des préfixes nominaux en ncà est de conférer à la base lexématique une valeur nominale. Son absence dans tous les cas fait un lexème verbal.

En ncà tous les termes utilisent le même radical morphologique, phonologique (niveau segmental et suprasegmental), syntaxique et sémantique pour former le verbe et en même temps le substantif.

En ncà Il n'existe pas de nom dérivé dont le radical soit un nom, le radical est toujours un verbe.

Nous venons de prouver plus haut que le radical du nom en ncà est un lexème verbal et par conséquent le sens prédictible de la base kɔʋ "apprendre" et le nom obtenu par préfixation est le mot construit qui est èkó "enseignement". En sommes nous pouvons dire que les noms dérivés ont la structure VCV.

4.2.3. L'infixation avec ki

Le ncà comme toutes les autres langues èdè utilise des infixations pour la dérivation des nouveaux mots. Ces infixes s'observent souvent entre deux formes du même mot dérivé. Ce phénomène est moins productif que la dérivation préfixale en ncà. Ainsi donc nous avons :

- a.) ɔmɔ enfant " ɔmɔ + ki + ɔmɔ → ɔmɔkɔmɔ "enfant mal éduqué"
- b.) bɔba père " bɔba + ki + bɔba → bɔbakibɔba "mauvais père"
- c.) onɔn personne "onɔn + ki + onɔn → ɔnɔnkɔnɔn " personne de mauvaise foi"

S'appuyant sur Adjeran (2013 100-101), Langage et devenir n°22 du premier semestre, nous dirons qu'en ncà nous pouvons observer deux premières illustrations qu'ils peuvent prêter à confusion quant à la voyelle du composant qui s'élide. Cette ambiguïté naît du fait que les voyelles du morphème d'infixation et du nominal contigu sont identiques. De là, cette infixation avec ki se fait selon la construction grammaticale suivante : (N1) + ki + Nominal (N1).

4-2-4 Autres cas de préfixation

Comme dans toutes les langues du continuum dialectal èdè il existe une forme de préfixe /olí/ et /oní/ qui s'ajoutent aux radicaux nominaux et permettent de marquer le possessif. /olí/ se réalise en /oní/ qui se place devant les noms et simplifie le possesseur de la chose indiquée par ces noms. Cette réalisation s'explique par l'alternance existant entre /l/ et /n/ en ncà. Dans ce cas nous avons.

1^{er} cas : /olí/ s'emploie devant toutes les voyelles sauf i ou devant une consonne

Exemples :

olí	εεε	ελε ∇ ce	"Pécheur"
/Celui qui	/Pécher/		
olí	εda	ελε ∇ da	"créateur"
/Celui qui	/Créature/		
olí	ajá	olajá	"maître du chien"
/Celui qui/	Chien/		

2^e cas : /oní/ s'emploie uniquement devant i ou une consonne

Exemples :

oní	gba"gbó	onígba"gbó	"croyant"
/Celui qui	/Croire/		
oní	ika"	oníkà	"méchant"
/Celui qui /	mal/		

De 1 et 2, nous dirons que l'emploi de /olí/ et /oní/s'explique par l'alternance existant entre /l/ et /n/ appelé adjonction de préfixe nominal en èdè ñcà.

4.3. La reduplication

La reduplication est un procédé de formation de mots qui consiste au redoublement partiel ou total d'un lexème pour obtenir un autre sémantiquement et morphologiquement proche du premier. Pour paraphraser da CRUZ (2014 :64), ce procédé existe dans la plupart des parlers mais son analyse peut différer d'un parler à un autre.

Certains auteurs cité par da CRUZ (opt.cit) l'analysent comme un procédé de création lexicale distinct de la dérivation et de la composition par

exemple (A ce propos, cf. Thiele, 1987 pour le français ; Issoufi, 1992 pour le zama ; etc.)

D'autres auteurs par contre, comme AKOHA (1991) pour le fongbè et da CRUZ (opt.cit) pour le xwlagbè et d'autres parlers gbè décrivent la reduplication comme un cas de dérivation.

Pour nous, cette seconde approche permet de rendre compte des données en èdè ncà. Dans cette langue, la reduplication concerne beaucoup plus les verbaux. Ce phénomène se manifeste par l'antéposition de la première consonne du verbe suivie de la voyelle [i] ou [u]. Par exemple nous avons les verbes comme lo'' "écraser" et Ku∇ "mourir" qui respectivement vont donner :

lo'' "écraser" → lilo'' "action d'écraser"

ku∇ "mourir" → ku∇ku∇ "action de mourir"

Nous constatons à la suite de da CRUZ (2014 :65) que ce processus implique en ncà la modification de la catégorie syntaxique de la base. Il fait remarquer que cette propriété est incompatible avec la définition que l'on donne de la flexion et conclut que dans les parlers gbè la reduplication est un cas de dérivation. Puisqu'à ce niveau le èdè ncà observe aussi ces règles, nous pouvons aussi conclure que la reduplication est également un cas de dérivation.

En ncà, la reduplication permet d'exprimer "l'action de" ou "le fait de" et permet aussi des nominaux.

4.3.1. La reduplication des radicaux verbaux

Dans cette section, nous décrivons la reduplication de la catégorie lexicale des verbes qui se distingue des autres par des marques morphologiques. L'objectif de cette description consiste, comme pour les autres parties du discours déjà examinées, à identifier les différentes formes de reduplication. En

résumé, la reduplication est productive au niveau du verbe en ncà. Elle se caractérise par la contiguïté entre la base et la copie.

Selon TCHITCHI (1984) ces reduplications sont tonales et concernent surtout les verbaux. Elles se manifestent avant la première consonne du verbe suivie de la voyelle [i]. Elle exprime "l'Etat de", "l'action de" ou "le fait de" en èdè ñcà. Notre travail de recherche ici met l'accent sur les nominaux obtenus à partir des verbes de type CV et CiCV

Cette partie essaie de montrer certaines caractéristiques communes aux catégories grammaticales impliquées dans la reduplication. Elle est un processus par lequel les unités sont copiées et affixées à une base lexicale donnée. Les traits segmentaux de la base sont copiés par la règle d'association sur ces unités; l'affixe, le reduplicatif, est un préfixe.

AVANDE (2005 :34) définit la reduplication comme : « un procédé de formation des mots qui consiste en un redoublement partiel ou total d'un lexème pour obtenir un autre sémantiquement et morphologiquement proche du premier ». C'est un processus qui modifie la catégorie syntaxique de la base.

4.3.2. La reduplication des verbes de type CV en CiCV

Il s'agit ici du redoublement du radical verbal. Lorsque la voyelle du verbe CV est / e ; a ; o, ε ; ə/, CV produit CiCV. C'est une dérivation très productive parce qu'elle affecte les radicaux verbaux autorisant la préfixation des voyelles en èdè ñcà.

Exemples : 1^{er} cas des lexèmes verbaux à ton haut

kó	"ramasser"	kíkó	"ramassage"
ú	"mourir"	kíkú	"état de ce qui est mort"
ké	"casser"	kiké	"le fait de couper"
fo	"aiser"	fifo✓	"aisance"

ka▼ “cueillir” ki▼ka▼ “ cueillette”

2^{ème} Cas des lexèmes verbaux à ton bas

kà	“lire”	kikà	“le fait de lire”
fo”	“sauter”	fifo”	“ le fait de sauter”
ko”	“coudre”	kiko”	“le fait de coudre”
kɔ”	“refuser”	kikɔ”	“refus”
fa”	“tirer”	fifà”	“le fait de tirer”
su”n	“dormir”	su▼nsu”n	“ le fait de dormir”
ju”	“déblayer”	“ju▼ju””	“ le fait de déblayer”

Sur la base de ces données ci-dessus, nous constatons qu’après la reduplication [i] apparaît comme noyau de la première syllabe si la voyelle du radical verbal est que [u] mais si la voyelle du radical verbal est [u], elle est reproduite intégralement.

Pour rendre compte de ce procédé de dérivation, nous proposons les règles suivantes données dans da CRUZ (2014).

- Dans la reduplication des verbaux monosyllabique du èdè ncà, insérer [i] dans la position de noyau vide de la première syllabe si la voyelle de cette syllabe est o ; a ; ɔ ; ε ; e.
- Dans la reduplication des verbaux monosyllabiques du èdè ncà, reproduire intégralement la première syllabe si elle contient la voyelle [u].

Il est important de rappeler que les mêmes règles sont également applicables aux lexèmes verbaux monosyllabiques contenant une voyelle nasale.

Ces règles peuvent être schématisées à la suite de da CRUZ (2014) comme suit :

- Lorsque CV → CV1. CV2 = [i]

– Lorsque CV \longrightarrow CV1. CV2 = [u] si V de CV = [u] / [un]

et V1 = [i] dans tous les autres cas.

4.3.3. Le reduplication des verbes de types CVCV en CiCVCV

Avec les verbes de types CVCV, nous traitons des verbes dissyllabiques de types C1 V1 C1 V1 ; C1 V1 C2 V1 ; C1V1C2V2. Cette reduplication est partielle parce qu'elle ne porte que sur la première syllabe des verbes dissyllabiques. Il importe de rappeler ici que la nature de la voyelle de la première syllabe du verbe partiellement redoublé est déterminée par les règles établies précédemment. Ainsi cette voyelle est [u] lorsque la voyelle de la première syllabe du verbe est [u] et elle se réalise [i] dans tous les cas où elle est différente de [u].

Exemples :

do▼ro	"attendre"	dido▼ro	"le fait d'attendre"
jadé	"sortir"	jidé	"le fait de sortir"
roko	"cultiver"	riroko	"le fait de cultiver"
wolé	"entrer"	nléwiwo	"le fait d'entrer"
du▼ku"	"se cacher"	du▼du▼ku"	"le fait de se cacher"
buru▼	"être sévère"	bu▼buru▼	"sévérité, méchanceté"

4-3-4-La reduplication des séries verbales

S'inspirant de da CRUZ (1993) nous pouvons dire qu'en èdè ncà, il existe la reduplication des séries verbales. On parle de série verbale lorsque deux ou plusieurs lexèmes verbaux s'associent pour former un seul verbe sans forcément le sens du verbe dérivé ne soit la combinaison des sens des verbes qui

/ tuer / poisson /

En ncà, une autre forme de nominalisation à partir des verbes à expansion nécessaire existe. Lorsque le verbe est transitif, verbe et objet forment un tout et il est erroné de séparer le verbe de son objet. L'exemple suivant l'indique :

kɔnyin "chanter" ce verbe peut être décomposé en kɔn qui veut dire chanter et en ɔyin qui veut dire chanson.

Dans la chaîne parlée, on assiste à la chute de la voyelle du verbe et kɔn ɔyin devient alors kɔnyin qui peut se traduire littéralement par "chanter la chanson". Dans cette langue kɔn est un verbe transitif qui nécessite la présence d'une expansion complémentaire représentée par le lexème nominal ɔyin.

Le verbe kɔyin peut recevoir en langue ncà la dérivation préfixale suivante :

kɔnyin "chanter" → akɔnyin "chanteur / chanteuse / qui chante"

A partir des données ci-dessus, on observe que le dérivé du lexème verbal porte toujours le ton B quel que soit le ton du radical (B ou H). Il faut noter que le radical verbal monosyllabique ou dissyllabique est, soit de ton B soit de ton H dans la formation des mots. Autrement dit le radical porte toujours le même ton. Il faut aussi dire que pour les verbes monosyllabiques, la reduplication est totale. Il en est de même pour les verbes dissyllabiques sauf si les syllabes sont identiques au niveau segment ; peu importe le ton qu'elles portent.

On peut aussi obtenir le composé de deux verbaux qui constituent une série nominale

En èdè ñcà, nous pouvons dire que le nom obtenu par dérivation préfixale n'est pas de la même catégorie grammaticale que le mot dont il provient. Dans cette langue, le phénomène de préfixation change la catégorie grammaticale du mot.

Les noms dérivés en èdè ñcà n'ont pas pour radical le nom mais le plus souvent des verbes. Mais lorsqu'il s'agit du préfixe /ōní/ ou /ōlí/, le radical peut être un nom ou un verbe. Cela s'explique par une alternance existant entre /l/ et /n/. Après préfixation, les lexèmes obtenus peuvent assumer les mêmes fonctions que les noms.

Il faut noter enfin que le préfixe kí placé au début de la forme reduplicquée d'un nominal lui donne une valeur qualificative.

L'interprétation de ces morphèmes comme "dérivatifs thématiques" semble justifiée bien que cette forme de dérivation soit assez différente des autres dérivations en èdè ñcà.

CONCLUSION

Notre étude sur « La dérivation en ncà, un parler de la commune de Bantè » nous a permis de dégager une partie de la lexicologie de èdè ncà et les procédés de formation des mots qui permettent d'enrichir le lexique de cette langue.

En èdè ñcà, nous pouvons dire que le nom obtenu par dérivation préfixale n'est pas de la même catégorie grammaticale que le mot dont il provient. Dans cette langue, le phénomène de préfixation change la catégorie grammaticale du mot.

Les noms dérivés dans cette langue n'ont pas pour radical le nom mais des verbes. Mais lorsqu'il s'agit du préfixe /oní/ ou /olí/, le radical peut être un nom ou un verbe. Cela s'explique par une alternance existant entre /l/ et /n/. Après préfixation, les lexèmes obtenus peuvent assumer les mêmes fonctions que les noms.

Nous avons déterminé les possibilités combinatoires de ces phonèmes et montré que dans cette langue la syllabe est intonée (haut, bas, moyen) comme dans la plupart des langues africaines.

Il faut noter aussi que le préfixe kí- placé au début de la forme redupliquée d'un nominal lui donne une valeur nominale. L'interprétation de ce morphème semble justifiée bien que ce type de dérivation soit assez différent des autres dérivations en èdè ñcà.

Enfin, nous disons qu'aucune œuvre humaine n'est jamais parfaite. Nous n'avons pas la prétention d'avoir abordé tous les aspects de notre thème. Nous sommes prêts à accepter tous les reproches tendant à améliorer notre travail. Nous espérons que ce travail contribuera effectivement au développement des langues béninoises en général et le èdè ncà en particulier.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ADJERAN (2013 100-101), Langage et devenir n°22 du premier semestre, CENALA.

AGUIDI et "Al. (1993). Etude dialectologique des parlers Yoruba du Bénin, du Nigeria et du Togo. Cotonou. CENALA.

AKOHA, B. (1980). Quelques éléments d'une grammaire du FONGBE : nominal et syntagme nominal. Thèse de doctorat de 3^{ème} cycle. Université de Paris 3.396p

ALO, O. (1991). Etude phonétique et phonologique du cábé, un parler yorùbá. Thèse de doctorat nouveau régime. Université Lumière, Lyon 1,2. 475p.

AMONI A. Jean, 1991, Les nominaux comme constituants syntaxiques : cas du Xwlagbè de Hunsukwè, mémoire de maîtrise, Université nationale du Bénin, 138 p.

ATCHADE (1992), dans Le Saaram, Langue esothérique de goro : recherche d'identité, mémoire de maîtrise en linguistique. UNB

AYENA, A. (2012), Système verbal d'un parler yorùbá : le ede cábé, mémoire de maitrise, DSLC-Flash, UAC.

BENVENISTE, E. (1974). Problèmes de luiguistique générale 2. Paris. Gallimard. 288p.

BOLE-RICHARD Rémy, (1983), Systématique phonologique et grammaticale d'un parler éwé : le gen-mina du Sud-togo et du Sud-bénin, Edition l'Harmattan, 350p

BIAOU, E. (1994). Le système nominal en Cábé. Mémoire de maîtrise. UNB. 97p.

BOLOUVI, L. (1994). Nouveau dictionnaire étymologique afro-brésilien. Lomé-pub.143p.

BOUQUIAUX, L. et TOMAS, J., Enquête et description des langues à tradition orale, Ed. SELAF, Paris, 1976.

BROUSSEAU, A. (1990). Panorama de la morphologie du Fongbe. JWALXX.

CENALA. (2008). Atlas sociolinguistique du Bénin. Cotonou. 125p.

CENALA. (2004). Alphabet des langues nationales de la République du Bénin.

Commission Nationale de Linguistique (CNL). (1983). Listes Lexicales du Bénin. ACCT-ILA.70p.

da CRUZ, M. (2005). Lexique spécialisé Français-Xwla. Cotonou. 127p.

da CRUZ, M. et SAMBIENI, C. (2014). La création lexicale dans les gbè et gur au Bénin. Cotonou. 152p

DELLOUH Paulerde Julienne, 1996, Eléments de description d'un parler ayizo : Morphosyntaxe et dérivation nominal, mémoire de maîtrise de Linguistique, Université nationale du Bénin, 88 p.

DUBOIS, J. et "AI". (1973). Dictionnaire de linguistique. Paris. Larousse. 516p.

GBETO, F. (2000). Les emprunts linguistiques d'origine européenne en fon (Nouveau kwa, gbè : Bénin). Köln : köppe. 90p.

GBETO, F. (1997). Le Maxi du Centre-Bénin et du Centre Togo. Köln : Rüdiger Köppe verlag. 193p.

GBETO, F. le trait voisé et son fonctionnement dans un cas spécifique de redoublement en Maxi, dialecte GBE. (141-154).

MARTINET, A. (1980). Eléments de linguistique générale. Armand Colin. Paris. 221p.

ODJOULAGBO, J. (1992) Sémio-syntaxe de l'énoncé simple de èdè ncà, Mémoire de maîtrise UNB. 92p

OGOUGBE, I. (2005). Etude morphologique du nominal en Idaasha. Mémoire de maîtrise. UAC. 93p.

SALAKO, O. (2002). Pour une orthographe du èdè Kétu. Mémoire de maîtrise. UNB. 152p.

TCHITCHI, T.Y. (1984). Systématique de l’Ajagbe. Thèse de doctorat de 3^{ème} cycle. Université de la Sorbonne Nouvelle. Paris III. 432p.

TCHITCHI, T.Y (2008). Le parler ci du continuum dialectal gbe (phonologie, éléments de morphosyntaxe et de lexique thématique), Edition Labo-gbè, Gadome

TCHITCHI, T.Y (2009) Langues et politiques de langues au Bénin s/d TCHITCHI préface de **Olabiya B. J. YAÏ**, Edition Ablòdè, Cotonou

VIEILLARD, T. (2000). Dictionnaire Universelle. Hachette. France (les presses du Jouve). 1507p.

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE	2
DEDICACE	3
REMERCIEMENTS	4
INTRODUCTION	5
CHAPITRE 1 : GENERALITES	7
1. Généralités	7
1.1.Contexte du sujet.....	7
1.2.Situation géographique et historique	7
1.3.Objectifs du mémoire.....	10
1.3.1 Objectif général.....	10
1.3.2 Objectifs spécifiques.....	10
1.3.3 Hypothèses.....	10
1.4.Problématique et méthodologie	10
1.4.1. Problématique	10
1.4.2.Méthodologie	11
1.5.Revue de littérature	13
CHAPITRE 2 : RAPPEL PHONOLOGIQUE	18
2- Rappel phonologique.....	18
2.1.Le système vocalique de èdè ncà.....	18
2.1.1.Les sons vocaliques.....	18
2.1.2. Les phonèmes vocaliques	19
2.1.3. Tableau phonologique du système vocalique	19
2.2.Le système consonantique de èdè ncà	19
2-2-1-Tableau phonologique du système consonantique	19

2-2-2- Les sons complexes [kp] et [gb]	20
2-2-3-Phénomène de nasalisation	20
2-2-4-Tableau phonologique du système consonantique	21
2.3.Le système tonal de èdè ncà	21
2.4. La syllabe et la nasale syllabique en èdè ncà.....	22
2.4.1. La syllabe	22
2.4.2. La nasale syllabique.....	27
CHAPITRE 3 : LEXICOLOGIE DES BASES	29
3.1- Bases verbales.....	29
3.1.1- Bases verbales simples	29
3.1.2- Bases verbales complexes	30
3.2- Morphologie Générale du constituant verbal	30
3.3- Prédicatifs	31
3.4- Prédicatifs verbaux	31
3.4.1- Prédicatif de l'accompli :	32
3.4.2- Prédicatif de l'habituel : /n [✎] -/	33
3.4.3- Prédicatif du progressif : /n [✎] -/	34
3.4.4- Prédicatif de l'injonction : /ko [✎] -/	35
3.5- prédicatif nexus.....	35
3.6- Particules dicto-inodales.....	36
3.7- Topicalisation - focalisation	37
3.7.1- Topicalisation	37
CHAPITRE 4 : LA DERIVATION.....	42
4- La dérivation.....	42
4-1- Qu'est-ce que la dérivation ?.....	42

4.2. Procèdes de dérivation	42
4.2.1. La préfixation.....	43
4.2.2. Préfixation des voyelles aux radicaux verbaux.	45
4.2.3. L' infixation avec ki.....	48
4-2-4 Autres cas de préfixation.....	48
4.3. La réduplication	49
4.3.1. La réduplication des radicaux verbaux	50
4.3.2. La réduplication des verbes de type CV en CiCV	51
4.3.3. Le réduplication des verbes de types CVCV en CiCVCV	53
4-3-4-La réduplication des séries verbales	53
4-3-5-La réduplication des lexèmes verbaux à expansions nécessaires	54
CONCLUSION.....	57
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	58
TABLE DES MATIERES	61